

Saison



2020/2021



Le mot du président :

L'évènement marquant de cette saison sera bien sûr l'hibernation imposée par le virus. Après un championnat hivernal qui présageait une belle saison estivale, tout s'est brutalement arrêté ; il n'a subsisté que des actions synchronisées via les réseaux sociaux pour motiver chacun à pratiquer depuis son domicile une activité sportive minimum, après le déconfinement quelques défis sur le tour du lac de Trémelin ou sur 1000 m ont également été mis en place.

Pour certaines catégories l'entraînement a repris et se poursuit avec les plus volontaires tant que les coachs sont disponibles. La motivation des participants est évidente et nous fait penser qu'il faudra pouvoir répondre efficacement à tous ceux qui auront à cœur de reprendre le sport pour une nouvelle saison.

Nous n'avons pas eu le loisir de vous croiser pour recruter de nouveaux juges ou encadrants, je vous sollicite donc pour nous aider et compléter les équipes en place. Nous serons présents sur les forums Venez nous rencontrer !

Bonne saison 2021 à tous.

Joel Potier



Prévisions des horaires et lieux d'entraînements :

Poussins 2010-2011 :

- Montfort-sur-Meu :** Samedi de 11h à 12h15
- Plélan le Grand :** Samedi de 10h30 à 11h45
- St Méen le Grand :** Samedi 10h à 11h

Benjamins 2008-2009 :

- Montfort-sur-Meu :** Mercredi de 14h à 16h
Samedi de 10h15 à 12h15
- Plélan le Grand :** Samedi de 10h30 à 11h45

Minimes 2006-2007 :

- Montfort-sur-Meu :** Mercredi de 14h à 16h
Samedi de 10h15 à 12h15

Cadets et plus 2005 et avant : Suivant coachs et spécialités

- Iffendic :** PPG le lundi de 19h à 20h pour tous
- Montfort-sur-Meu :**
 - Groupe Alexandre le mardi de 19h à 21h (Sauts horizontaux)

- Groupe Alan, Philippe et Emmanuel le mercredi de 18h à 19h30 (Sprint, Lancers, sauts verticaux)
- Groupe Jean-Paul et Marie-Chantal, Servane et Charles le jeudi à 18h30 (Demi fond et Marche)
- Groupe Alan et Fred le vendredi de 19h à 20h30 (Sprint et Lancers)
- Groupe Jean-Baptiste le samedi de 10h30 à 16h30 avec pause le midi - (Sprint)
- Groupe Gaëlle le samedi de 8h à 9h15 (Sport Loisir)
- Groupe Alexandre et Emmanuel le samedi de 10h à 12h (Sauts)

-Montauban : Demi-fond/Hors stade le vendredi à 18h30

-Rennes, salle Robert Poirier :

- Groupe Alan, Jean-Baptiste, Servane et Charles le mardi de 19h à 21h (Sprint, Demi fond et Marche)
- Groupe Alexandre et Jean-Baptiste le jeudi de 19h à 21h (Sauts horizontaux et Sprint)

Cadets et plus : Hors stade

-Abbaye de Montfort-sur-Meu : Groupe Trail le samedi à 8h30

-St Lazare ou piste : Groupe demi-fond le samedi à 10h

-St Lazare : Groupe Hors stade le samedi à 9h30

Sport Santé :

-Montfort sur Meu Piste d'athlétisme ou salle Elle&Fitness
mardi 19h00-20h00

-Iffendic : Salle des Sports jeudi 10h00-11h00

*Les lieux d'entrainements sont parfois amenés à changer en fonction des conditions météo ou de l'évolution de la saison.



Tarifs Licences et Aides pour la saison 2020 / 2021 à l'EAPB :

Ces tarifs sont valables jusqu' au 1er novembre 2020, au-delà de cette date ils seront augmentés de 10 Euros

Catégories	Années de Naissance	Prix (en euros)	Type de licence
POUSSINS	2011 / 2010	85	Unique pour cette catégorie
BENJAMINS	2009 / 2008	85	Unique pour cette catégorie
MINIMES	2007 / 2006	85	Unique pour cette catégorie
CADETS	2005 / 2004	100	Unique pour cette catégorie
JUNIORS	2003 / 2002	100	Unique pour cette catégorie
ESPOIRS SENIORS VETERANS	2001 et avant	90	Licence RUNNING
	2001 et avant	100	Licence COMPETITION
	2001 et avant	90	Licence Sport-Santé



VOICI DIFFÉRENTES AIDES POSSIBLES POUR DIMINUER LE COÛT DE VOTRE LICENCE.

Bon CCAS Montauban de Bretagne

Si vous réunissez les conditions suivantes, vous pouvez bénéficier d'un bon de 15€ par enfant, valable pour une seule inscription :

- être domicilié à Montauban-de-Bretagne,
- être âgé de 6 à 16 ans,
- être bénéficiaire de l'allocation rentrée scolaire ou allocation éducation de l'enfant handicapé,
- inscrire votre enfant dans les associations suivantes : OCM, Familles Rurales, EAPB, La Montalbanaise, la section Multisports (6-8 ans) de l'Office Cantonale des Sports (OCS)

Démarches

Entre le 1er septembre et le 31 décembre vous devez fournir les justificatifs suivants :

- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- attestation allocation,
- attestation inscription à l'activité.

Nous vous invitons à déposer les documents cités ci-dessus, au CCAS, lors des horaires d'ouvertures.

Coupon SPORT (Ille et Vilaine)

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier des coupons sport, vous devez remplir les conditions suivantes :

- Vous devez être bénéficiaire de l'[allocation de rentrée scolaire](#) (ARS)
- Votre enfant doit être inscrit à un club agréé par le Ministère des sports et affilié à l'[Agence nationale pour les chèques vacances](#) (renseignez-vous directement auprès de votre association sportive).
- Votre enfant doit être né entre 2005 et 2009 (11 à 15 ans)

Montant de l'aide

Pour un coût d'adhésion de la licence compris entre 45€ et 90 €, le jeune a droit à un coupon sport de 20 €.

Si ce coût est supérieur à 90 €, deux coupons sport seront octroyés, soit 40 €.

Comment faire la demande ?

Lors de l'inscription de votre enfant auprès de l'association sportive, vous devrez fournir les pièces justificatives suivantes :

- une pièce d'identité ou un livret de famille
- l'attestation d'allocation de rentrée scolaire 2020

Vous bénéficierez de la réduction au moment du règlement de l'inscription auprès de l'association, ou après remboursement du club par l'ANCV.

Le club propose une réduction pour les familles.

Si une même famille prend plusieurs licences, voici les réductions appliquées :

Première	deuxième	troisième	quatrième	Cinquième
----------	----------	-----------	-----------	-----------

licence				
TARIF NORMAL	- 10 €uros	- 20 €uros	- 30 €uros	Gratuite

Vous vous investissez au club en tant qu'entraîneur ou juge.

Pour les deux cas, il faudra être présent le plus régulièrement possible et valider au minimum le premier niveau de formation en cours d'année. En tant qu'entraîneur ou juge, ça ne demande pas beaucoup de temps supplémentaire ni de difficultés particulières.

Vous avez une licence Running ou Performance :
Le club vous remboursera votre licence en fin de saison.

Chèques vacances

Le club accepte le règlement de la licence en chèque vacances.

Toutes ces aides sont cumulables.
Nous n'acceptons pas le paiement en chèque cadeau.